

11 Le circuit de 9 km arrive de la gauche. Faire le tour de l'étang puis tourner à droite pour rejoindre le point de départ et admirer le château.

12 Le **château de St Marcel** fut d'abord au XI^e siècle une maison forte qui fut restaurée et embellie à la fin du XVI^e par Jean de Talaru. Il s'agit d'un édifice carré, flanqué de tours cylindriques à trois de ses angles et des restes du donjon au quatrième angle. Il est entouré de profonds fossés secs. La cour intérieure est entourée de deux côtés par une galerie renaissance d'inspiration italienne. A l'intérieur, l'impressionnante série de pièces meublées avec des murs, plafonds et volets intégralement décorés de motifs peints est à voir. Le château se visite ; une fête des plantes a lieu chaque année début octobre.



ST MARCEL DE FÉLINES



3 circuits



- > La grotte de Félines : 16 km*
- > Puy Bayard : 9 km
- > Le Tacot : 4 km

* Une variante de 14 km est possible en suivant le circuit de La grotte de Félines.

Fiche
27

PUY BAYARD

DÉPART : Place du village
9 km | 3h00 | 77% de sentiers



Le circuit est commun avec celui du 16 km jusqu'au n° 7 sur le plan.

7 Laisser le circuit de 16 km à droite et remonter le chemin à gauche. Prendre le 1er à droite et atteindre le goudron à suivre tout droit jusqu'à l'étang.

11 Le circuit de 16 km arrive de la droite pour un retour commun jusqu'à l'arrivée. Ne pas oublier de faire le tour de l'étang bien aménagé.

LE TACOT

DÉPART : Place du village
4 km | 1h15 | 83% de sentiers



Le circuit est commun avec ceux du 16 km et 9 km jusqu'au n° 3 sur le plan.

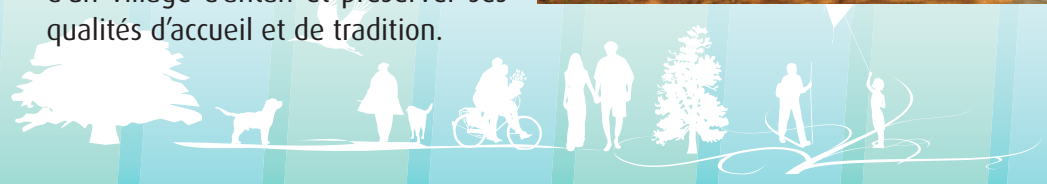
3 Laisser le circuit de 16 km et 9 km aller tout droit et tourner à gauche pour remonter tout droit.

13 De là, on remarque les vestiges d'un vieux pont sur lequel passait la 3^e ligne de chemin de fer français ; deux piles restent en place. On dit que des pierres auraient été utilisées pour la restauration de l'église du village à partir de 1848.

Poursuivre le chemin jusqu'au village après avoir traversé la D 5.

St Marcel de Félines est situé aux confins des montagnes du Matin et du Beaujolais. Sa vocation est essentiellement agricole mais aussi orientée vers le tissage et l'artisanat. St Marcel est doté d'un riche patrimoine : le château, au cœur du village, classé monument historique, l'église, une reproduction de la grotte de Lourdes, un oppidum gallo-romain, des croix.

Le tourisme vert est aussi un atout pour St Marcel : circuits pédestres et V.T.T. permanents, promenades à cheval... La vie associative est intense : la marche du 1^{er} mai en est l'illustration avec la participation de plusieurs milliers de randonneurs accueillis par plus de 300 bénévoles. Saint Marcel de Félines a su garder le caractère d'un village d'antan et préserver ses qualités d'accueil et de tradition.





LA GROTTTE DE FELINES

DÉPART : Place du village
16 km | 4h30 | 79% de sentiers

Variante possible de 14 km - 75 % de sentiers

- 1 Départ devant la mairie. Suivre la D5 au nord sur 200m en passant devant le château et emprunter tout droit un chemin descendant jusqu'au « pont des Bonnets ».
- 2 **Le Pont des Bonnets** : Sur ce pont, passait en 1833, la 3^e voie de chemin de fer français qui reliait Andrézieux au Coteau. Prendre sur la gauche et suivre un chemin plat sur près de 1 km. On suit alors l'une des premières voies ferrées de France. Tourner à droite et suivre un petit sentier le long d'un pré qui conduit jusqu'au lieu-dit « La Revoute ». Descendre le lacet sur votre gauche.

- 3 Laisser le parcours de 4 km partir sur la gauche, passer le petit pont et remonter le sentier à gauche pour atteindre la D5 que l'on traverse : **attention, prudence**. Suivre le chemin goudronné sur 200 m, traverser une petite route et emprunter un large chemin non revêtu sur 300 m. Prendre à gauche en passant une chicane. Arriver près **d'un moulin du XVIII^e siècle**, suivre le chemin de droite sur 200 m avant de tourner à gauche. Contourner la petite mare en empruntant à nouveau à gauche le chemin qui mène jusqu'à la rivière que l'on traverse à l'aide d'une passerelle.

- 4 Prendre le sentier qui longe un petit ruisseau, puis monter à travers bois jusqu'au lieu-dit « Moulin à Vent ». Suivre le goudron sur moins de 100 m et prendre à droite un sentier herbeux qui emmène jusqu'à une petite route goudronnée

- 5 Tourner à gauche pour la suivre sur 500 m. Emprunter à droite le chemin herbeux et continuer tout droit jusqu'au goudron et le suivre sur 300 m.

- 6 **Variante** : ici possibilité de continuer tout droit pour un circuit de 14 km au lieu de 16 km. Tourner à gauche et traverser la rivière sur une passerelle.

- 7 Laisser à gauche le circuit de 9 km. Tourner à droite et suivre le chemin plat jusqu'aux abords d'une ferme que vous laissez sur la gauche avant de franchir une nouvelle fois la rivière sur une passerelle, et remonter jusqu'au lieu-dit « Villechaize ».

- 8 A la voie communale, on retrouve la variante de 14 km qui arrive de la droite pour un trajet commun jusqu'à l'arrivée. Tourner à gauche pour monter la D5 jusqu'au transformateur et emprunter le sentier parallèle à droite jusqu'à la grotte de Félines.

- 9 **La Grotte de Félines** : cet oratoire a été construit par Jean Lafay, 3^{ème} enfant d'une famille de onze nés au hameau de Félines, en remerciement de la libération de son père en 1794, arrêté par un bataillon de la garde nationale et emprisonné à Feurs pour avoir caché et nourri 7 ou 8 prêtres catholiques pendant les mauvais jours de la Révolution. Des pèlerinages ont lieu sur ce site.



Suivre sur 200 m à droite la route qui mène au cœur du hameau de « Félines », puis prendre le chemin à gauche.

Traverser la D5 et prendre un nouveau sentier herbeux au pied de l'A89 sur 1 km.

- 10 En tournant à droite, **possibilité de rejoindre l'aire de la Loire**, aire de service de l'A89 pour une pause pique-nique. (1 km aller-retour). Tourner à gauche et emprunter le chemin jusqu'au hameau de « Nérondet ». A l'intersection principale du hameau, à la croix, s'engager à gauche. Continuer presque tout droit et descendre par un chemin de terre jusqu'au bas de « Léchaud » ; traverser une première rivière ; après 300 m, laisser le chemin sur la droite, et traverser un nouveau ruisseau. Remonter jusqu'à une petite route goudronnée, et continuer tout droit jusqu'à l'étang.